



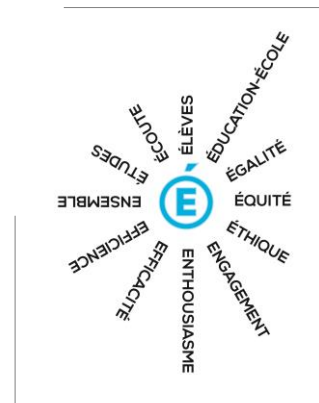
PROJETS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES

LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève**
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer**
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir**

...L'engagement des équipes, **au bénéfice des élèves accueillis**

PROJET D'ENSEIGNEMENT DES LETTRES



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES... Le Français...

Les professeurs de français amènent les élèves à développer plus particulièrement quatre compétences fondamentales, pratiquées toutes ensemble, à chaque cours, et de multiples manières. En cours de français, l'élève apprend à **lire, écrire, s'exprimer à l'oral et manipuler la langue française**.

Il s'agit, au fil des années du collège, de consolider la lecture afin qu'elle devienne rapidement fluide et autonome, et qu'elle enrichisse une écriture et une expression orale respectueuses de la langue, adaptées au contexte, critiques et personnelles. **La lecture** d'abord fait donc l'objet d'une attention particulière : les élèves lisent les textes du patrimoine littéraire français en classe, selon les instructions du programme, mais développent aussi une lecture personnelle en participant chaque année au *Prix des Incorruptibles*, ou à un *Parcours-Lecture* mis en place par l'équipe des professeurs de lettres et le professeur documentaliste, visant à faire découvrir des œuvres de littérature de jeunesse et à favoriser une « lecture plaisir ». On peut considérer qu'un élève du Haut-Gesvres a de ce fait, toujours un livre à lire !

Un enjeu, un objectif : la lecture pour tous !

Au collège et à la maison, toute lecture est à encourager (coin-lecture, parcours-lecture, temps-lecture, CDI, bibliothèque...) et à diversifier (romans, pièces de théâtre, poésie, textes documentaires, BD, magazines, mangas...).

La lecture d'images est aussi travaillée : comprendre le sens d'un dessin, d'une affiche, d'une œuvre d'art fait partie intégrante de cette compétence première.

Lire mais aussi écrire...

S'appuyant toujours sur une œuvre littéraire ou picturale, **l'écriture** peut prendre elle aussi des formes variées qui ont chacune leur objectif particulier.

L'élève écrit seul, ou bien parfois à plusieurs mains, pour répondre clairement à une question, pour justifier une réponse, pour synthétiser une séance, pour exprimer une opinion personnelle, pour convaincre, pour exprimer des émotions et des sentiments, ou bien pour créer et imaginer un monde nouveau. Il écrit un poème, un récit, une description, un dialogue de théâtre, un article de presse, un début, une fin. Il écrit à son professeur, ou bien pour les autres, pour lui-même, sur une copie, ou bien sur une affiche, sur un carnet de lecteur, sur un diaporama... Autant de situations d'écriture à pratiquer et à encourager, en classe et à la maison.

Parler, inter-agir, communiquer...

De même, les professeurs de lettres incitent les élèves, dès la 6^{ème}, à **s'exprimer à l'oral** en les sollicitant quotidiennement en classe, mais aussi en leur demandant régulièrement des présentations orales plus abouties : lectures à voix haute, exposés, récitations, petites mises en scène, extraits de pièces de théâtre à jouer...

Et comme il n'y a pas d'oral sans **écoute**, les élèves sont appelés à développer leur attention et leur sens critique en observant leurs camarades, en écoutant des lectures, et toutes sortes de messages oraux. Dans cette optique aussi, les élèves du Haut-Gesvres se rendent plusieurs fois au théâtre durant leur collège afin de se familiariser avec les exigences du spectacle vivant et la création artistique, dans le cadre du **Parcours à l'Éducation Artistique et Culturelle**.

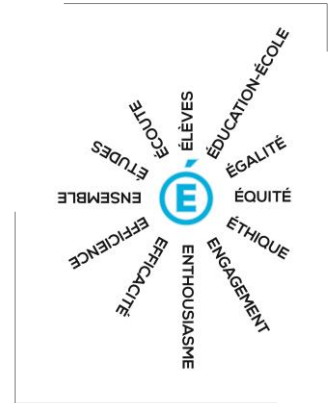
Les leçons de langue et les conseils méthodologiques s'intègrent constamment aux activités selon les points abordés.

Orthographe et Grammaire

Les notions d'**orthographe**, de **grammaire**, de **conjugaison** et de **vocabulaire** font l'objet d'apprentissages réguliers, répétés, spirales, s'inscrivant dans le temps. Les élèves du Haut-Gesvres participent régulièrement à des concours comme les *Utopiales* (concours de nouvelles en 3^e) ou *Le Plumier d'or* (concours d'orthographe en 4^e) ...et sont régulièrement primés. Les projets interdisciplinaires, ou **EPI** (Lettres/Histoire, Lettres/Education musicale, Lettres/Arts plastiques...) les mobilisent autour d'une réalisation commune, et les séances d'**Accompagnement Personnalisé** menées par deux professeurs de lettres sur une même heure permettent de répondre plus efficacement aux besoins de chacun. Apprendre à manipuler correctement sa langue, c'est acquérir une maîtrise de son expression personnelle, écrite et orale, et de ce fait une confiance en soi, et finalement... un contrôle sur sa vie.

Les professeurs de lettres ont pour vocation de transmettre aux élèves cette maîtrise, mais aussi de les amener à percevoir la richesse et la variété des textes littéraires, tous propices à soulever une réflexion plus générale dont chaque élève devrait parvenir à s'emparer afin de se découvrir lui-même et de nourrir sa propre personnalité en construction.

PROJET D'ENSEIGNEMENT EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE & EMC (EDUCATION MORALE ET CIVIQUE)



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DE L'Histoire, de la Géographie et de l'EMC (Enseignement Moral et Civique)...

Cet enseignement répond à trois enjeux majeurs :

- apporter des connaissances
- devenir un citoyen éclairé
- travailler (certaines) compétences du socle commun en relais de celles abordées dans d'autres disciplines

Premier enjeu ⇒ Il s'agit tout d'abord d'apporter des connaissances aux élèves. Ces connaissances leur permettent de mieux comprendre le monde où ils vivent à la lumière des événements du passé et de l'actualité.

Ensuite ⇒ La formation de la personne et du futur citoyen est également au cœur de nos préoccupations. L'enseignement de notre discipline permet aux adolescents d'être des acteurs avertis du monde dans lequel ils vivent et d'y exercer, le moment venu, leur responsabilité de citoyens. A travers les compétences que nous développons nous essayons d'accompagner les élèves dans l'acquisition d'une plus grande autonomie. Cette autonomie leur permettra de mieux agir et s'engager.

Enfin ⇒ A travers nos enseignements, nous mettons en œuvre des compétences particulières.

Les élèves apprennent ainsi à s'exprimer en réalisant des productions graphiques, écrites et orales. Les documents et sujets traités en classe sont l'occasion d'exercer leur esprit critique.

Toutes les différentes notions abordées en classe doivent être mémorisées. Pour cela nous accompagnons les élèves dans l'utilisation de différentes stratégies d'apprentissages (cartes mentales, passage par l'écrit, réalisation de fiches de révision).

Ces différentes compétences sont travaillées tout au long de la scolarité au collège. Les quatre enseignants travaillent de concert afin d'harmoniser leurs pratiques dans un souci de cohérence sur les quatre niveaux de classe du collège.

L'utilisation des fiches d'objectifs est systématique afin d'aider les élèves dans l'acquisition des notions et compétences.

Autre aspect du travail développé : l'AP ⇒ les élèves de 6^{ème} bénéficient d'heures d'accompagnement personnalisé.

Chaque semaine l'enseignant référent de la classe est accompagné d'un autre enseignant de la discipline. Ce binôme constitué est constant permettant ainsi un travail adapté avec une concertation continue à la fois sur les axes à aborder avec les élèves et également au niveau des échanges de pratiques au sein de l'équipe d'histoire-géographie.

Cette mutualisation chemin faisant est riche.

Cette opportunité permet de co-animer le cours ou bien de scinder la classe en deux groupes. Cela nous permet d'apporter un regard et une aide spécifique aux élèves plus fragiles. C'est également l'occasion de réaliser certaines activités de groupe, de recherche ou d'oral qu'il est difficile de mener bien en classe entière.

Les grands points des programmes selon les niveaux Illustration du propos

Pour la partie histoire

En 6^{ème} le programme est consacré à la préhistoire et l'antiquité

En 5^{ème} les élèves étudient le Moyen-âge, et les débuts de l'époque moderne.

En 4^{ème} le programme est centré sur la France et l'Europe aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles

En 3^{ème} le programme démarre en 1914 et fait un tableau de l'histoire de la France et du monde jusqu'à nos jours .

Pour la partie géographie

en 6^{ème} la notion d'habiter est abordée à travers l'exemple des métropoles, des littoraux et des espaces à fortes contraintes naturelles.

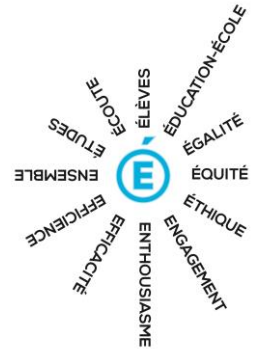
En 5^{ème} la notion de développement est le fil conducteur des différents chapitres.

En 4^{ème} la mondialisation est abordée à travers l'étude des migrations, des métropoles, et de quelques territoires particuliers (les Etats-Unis, les Océans, l'Afrique)

En 3^{ème} Les élèves étudient la géographie de la France et de l'Europe

L'EMC permet enfin d'aborder des thèmes liés au fonctionnement des institutions et de la société.

PROJET D'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DE L'Anglais

L'ambition des professeures d'anglais - pour les élèves - est de les faire communiquer, tous et chacun, en anglais au travers des cinq activités langagières du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

- (CO) - **Compréhension de l'oral**
- (PO¹) - **Production orale** ⇒ prise de parole en interaction
- (PO²) - **Production orale** ⇒ prise de parole en continu
- (CE) - **Compréhension de l'écrit**
- (PE) - **Production écrite**

Parcours réussite :

Pour développer des parcours de réussite pour tous les élèves, nous mettons en place une pédagogie différenciée, avec prise en compte des PAP (Projet d'accompagnement Personnalisé) qui s'articule autour des différents projets de disciplines.

Des démarches multiples sont mises en place :

- Alternance classes entières - groupes/binômes,
- AP sur le niveau 3ème pour favoriser les échanges en langue cible.

Une pédagogie actionnelle :

À travers une pédagogie actionnelle, permettant à l'élève de devenir acteur de ses apprentissages, tous les élèves sont impliqués dans des projets de tâches finales en fin de séquence avec réutilisation des connaissances acquises. Les productions concrètes des élèves, permettant à la fois l'autonomie et la responsabilisation de l'élève dans son groupe, sont variées et ne se limitent pas à l'écrit : scènes jouées, débats, exposés, correspondances avec l'étranger, affiches...

Un ancrage culturel central :

Chaque séquence s'articule autour d'un thème particulier qui permet aux élèves de s'ouvrir sur le monde et autres cultures de pays anglophones et de réfléchir à des sujets d'actualité.

Les voyages.... Ils constituent une possibilité et non une finalité ou un moyen incontournable d'atteindre nos objectifs.

Le travail en classe notamment et l'engagement individuel de chaque élève sont majeurs pour permettre à chacun de tendre raisonnablement vers une pratique satisfaisante de la langue afin de pouvoir **communiquer et... inter-agir**.

Selon les opportunités l'équipe disciplinaire d'anglais est favorable à l'organisation de voyages ou séjours qui peuvent constituer une possibilité d'ouverture culturelle et linguistique.

Plus aisément, d'autres formes sont développées avec des échanges épistolaires qui sont une parfaite occasion de développer de premiers liens pour communiquer et s'exercer concrètement à la pratique de la langue.

PROJET D'ENSEIGNEMENT EN LV2 : ALLEMAND ET ESPAGNOL



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DE LA LV2

Trois professeures interviennent au niveau de la LV2 pour deux possibilités de choix de langues : Allemand ou Espagnol à partir de la classe 5^{ème}. Une initiation à l'allemand est possible dès la 6^{ème}.

L'investissement à consentir dans ces deux langues est le même pour parvenir à les pratiquer convenablement l'une et l'autre. C'est une erreur de penser que l'une (l'espagnol) serait plus facile que l'autre (l'allemand). Les difficultés sont de natures différentes. Le travail et l'accompagnement des professeurs permettent de les surmonter et de s'ouvrir à d'autres formes d'expression au sein de l'Europe.

L'ALLEMAND

L'Approche de l'allemand au Collège Le Haut Gesvres...

Aujourd'hui, en partenariat officiel avec un établissement scolaire publique de la Rhénanie du Nord-Westphalie depuis 2016, l'apprentissage de l'allemand amène les élèves germanistes, à la fin du cycle 4, à la rencontre de correspondants allemands dans le cadre d'un échange avec le Gymnasium de Voerde en 4^{ème} et 3^{ème}. Cet échange est un vecteur de communication authentique, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Depuis la rentrée 2018, les élèves de 6^{ème} peuvent choisir de découvrir la langue et la culture germanophone, à raison de deux heures hebdomadaires. D'un point de vue linguistique, au travers de l'approche culturelle du quotidien et des traditions des pays germanophones, les élèves apprennent essentiellement à se présenter et présenter leur famille, leurs animaux domestiques, et à parler de leur petit déjeuner. La classe profite en parallèle d'un échange épistolaire avec des élèves de 6^{ème} de Voerde, ce qui leur donne l'occasion d'apprendre les règles de base de rédaction d'une lettre amicale, et leur permet de mettre en application les nouvelles connaissances du cours. La première lettre mettait en œuvre la présentation de sa sphère familiale et amicale proche, la deuxième présentait ses hobbies et répondait aux questions des correspondants. La suivante (effectuée en 5^{ème}) présentera le collège dans une petite vidéo.

Tous les niveaux rencontrent et construisent un travail de production avec les correspondants allemands lors de leur visite au collège.

Les séquences s'articulent autour de thématiques culturels, et font intervenir les cinq compétences langagières nécessaires à la communication, à savoir la Compréhension Orale, La Compréhension Écrite, l'Expression Orale en continu et en interaction, ainsi enfin que l'expression écrite.

L'ESPAGNOL

L'apprentissage de l'espagnol au collège Le Haut Gesvres est mis en œuvre à travers une PEDAGOGIE DE PROJETS qui nécessite une réelle implication des élèves et une entraide et aboutit à la réalisation de productions finales variées.

Les 5 activités langagières du CECRL sont travaillées :

- Compréhension de l'oral
- Expression orale en interaction et en continu
- Compréhension de l'écrit
- Expression écrite

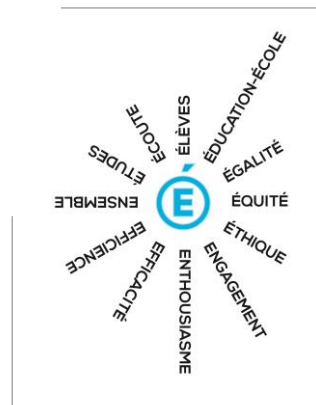
Pour la réussite de tous les élèves, des méthodes et moyens :

- **Une pédagogie différenciée** est mise en place et les PAP sont pris en compte.
Les activités se font à travers des configurations de classe multiples ⇒ classe entière, groupes, binômes ou travail individuel. Alors, une volonté de responsabiliser et rendre autonome l'élève se concrétise.
- **Une pédagogie actionnelle** est essentielle au sein de la classe ⇒ dire, c'est faire et la langue devient vecteur d'idées.
- **Le parcours européen en 3^{ème} et 4^{ème}** immerge encore davantage l'élève dans la langue espagnole et facilite sa prise de parole et sa confiance.
- **L'AP** est un apport apprécié afin de mieux cibler les besoins des élèves et de mettre en place les remédiations nécessaires.

Ouverture sur le monde hispanique

- **Les modes de vie et la culture en Espagne et Amérique Latine** sont abordées grâce aux divers supports étudiés : textes, poèmes, photographies, chansons, vidéos ...
- **Les voyages** sont une possibilité de consolider et concrétiser les acquis langagières des élèves et leur permettent de percevoir les différences culturelles et de développer le citoyen en devenir qu'ils sont.

PROJET D'ENSEIGNEMENT LCA LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES CLASSIQUES... Langues et cultures de l'antiquité... Le latin... Le grec...

A la fin de l'année de 6^{ème}, une option "latin" est proposée aux élèves à l'entrée en 5^{ème}. Ainsi, en 5^{ème} dans le cadre d'un EPI LCA (Enseignement Pratiques interdisciplinaires Langues et cultures de l'Antiquité), nos élèves peuvent acquérir des connaissances réparties dans différents sujets d'études de plusieurs disciplines. LCA est ainsi un enseignement préparatoire, propédeutique, pour faire le choix du latin en classe de 4^{ème} et 3^{ème}.

Parents et élèves peuvent s'interroger – et c'est un bon sujet de réflexion – sur l'opportunité d'un tel enseignement. Voici quelques éléments de réflexion pour évoquer selon quel angle cet enseignement est envisagé au collège le Haut Gesvres.

Le premier objectif de l'étude du latin (et du grec lorsque cela peut être proposé) est de parvenir à la lecture des textes fondateurs de notre culture. Cet enseignement permet en outre de donner aux élèves les moyens d'une meilleure connaissance du français qui est principalement hérité du latin et du grec.

Intérêt lexical

EN VOCABULAIRE, la curiosité des élèves sera éveillée par certains mots français à partir de l'origine grecque ou latine de ces mots. Il faut noter par ailleurs que le latin sert de base à l'étude d'autres langues dont il facilite l'apprentissage (l'allemand ou l'espagnol... proposés au collège le Haut Gesvres). En orthographe, l'étude de ces langues anciennes permettra d'expliquer certaines singularités orthographiques du français et de ce fait de les retenir...

Intérêt linguistique (ou grammatical)

EN GRAMMAIRE, des rappels de grammaire française, nécessaires pendant l'étude du latin, établiront une passerelle entre le latin et le français et conforteront les connaissances des élèves dans ce domaine si délicat du français. La traduction (version ou thème) oblige également à une démarche rigoureuse voisine de celle que demandent les mathématiques notamment ou l'étude des textes (en français puis en philosophie) au lycée. Le latin développe l'esprit logique, les capacités d'analyse.

Intérêt culturel

Le deuxième objectif est de permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance de la langue et de la civilisation latines dans notre propre culture. Nous pouvons, grâce à cette étude, mieux lire notre littérature, mieux comprendre aussi ce que représentent les tableaux que nous admirons dans les musées. En effet, un grand nombre de peintres ou écrivains, en particulier dans les siècles passés ont pris pour sujets de leurs œuvres des épisodes de l'histoire ou de la légende de ROME.

Alors, pourquoi encore étudier les langues anciennes ?... "Je ne demande pas à un honnête homme de savoir le latin, il me suffit qu'il ait oublié" a écrit Saint Marc de Girardin, critique littéraire et homme politique du XIX^{ème}. Dans le prolongement de cette formule, une définition plus connue de la culture sera attribuée à Edouard Herriot "La culture est ce qui reste quand on a tout oublié".

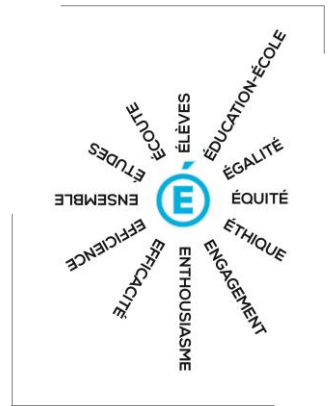
Ainsi, le choix du latin est-il important pour permettre aux élèves, non pas de le pratiquer à l'avenir, car il est vrai que les occasions sont rares, mais de développer leur esprit, de les ouvrir sur une culture à laquelle nous devons beaucoup ainsi que la langue française. Apprendre le latin c'est en quelque sorte embarquer dans "une machine à remonter le temps" pour y trouver un bagage culturel, intellectuel et structurel. C'est un enseignement complémentaire optionnel : une option "élitiste pour tous", permettant de développer la curiosité et l'ouverture de l'esprit.

Les moyens mis en œuvre pour l'apprentissage du latin permettent aux élèves d'acquérir des connaissances, bien évidemment (et c'est important), mais aussi des outils et des méthodes transposables dans d'autres disciplines. C'est également un socle majeur de la culture universelle supposée être de tous les temps et tous les pays.

Contribution de l'équipe des professeures de lettres du collège Le Haut Gesvres

Lettres Classiques : Christelle MOUSSUS *Lettres Modernes* : Cécile BILLARD – Céline BOUYER – Maryline DIEU-BIDET – Betty REZEAU – Valérie THOMAS

PROJET D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ARTISTIQUES



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, **au bénéfice des élèves accueillis**

L'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ARTISTIQUES : LES ARTS PLASTIQUES ET L'ÉDUCATION MUSICALE

Deux professeures interviennent au titre des disciplines artistiques

L'investissement à consentir dans ces deux disciplines distinctes est important pour bénéficier utilement des connaissances et pratiques qui contribuent à forger pour chacun une culture générale ainsi qu'une ouverture d'esprit pour devenir un citoyen cultivé curieux des arts qui permettent à la fois une lecture du monde à travers le regard ou l'expression d'artistes et également d'avoir des moyens accrus pour développer un rapport à et dans la société : se socialiser.

Lire, écrire, compter... Mais aussi, c'est essentiel, se cultiver, s'ouvrir, pour respecter les autres par la compréhension des différences. Tout cela est évidemment majeur pour construire une société tolérante. Deux démarches distinctes sont menées, des objectifs différents visés, des approches complémentaires...

LES ARTS PLASTIQUES

LES ARTS PLASTIQUES concourent à la construction de la personnalité en mettant l'accent sur l'expression personnelle. Le cours accorde une place centrale à la pratique. L'objectif premier étant de développer la créativité et la sensibilité.

A l'issue d'une réalisation, l'ensemble des travaux est présenté. C'est un moment d'échanges où l'on découvre la production des autres où l'on apprend à parler de son travail en utilisant un vocabulaire spécifique aux arts plastiques.

Le deuxième objectif est de sensibiliser les élèves à la diversité de la création artistique et de découvrir des œuvres qui ont marqué leur époque afin de développer curiosité et ouverture d'esprit.

L'ÉDUCATION MUSICALE

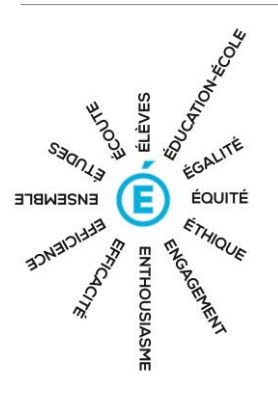
Comme les arts plastiques, **L'ÉDUCATION MUSICALE** vise à développer curiosité et ouverture d'esprit grâce au répertoire étudié qui, sur les quatre années du collège, permet de découvrir des œuvres variées d'époques différentes, de styles différents...

Cette discipline vise aussi à favoriser l'expression collective au travers de la pratique vocale. Il s'agit bien de pratique vocale et il convient de cesser avec l'image de séances de pratique de flûtes à bec qui correspond à une autre époque bien révolue.

L'éducation musicale vise à parler de la musique, à décrire le langage musical à l'aide d'un vocabulaire là aussi spécifique et ce, au travers de l'activité d'écoute qui est essentielle.

L'ambition des professeurs des disciplines artistiques est bien d'engager les élèves à adopter une posture d'ouverture à l'égard de toutes les formes de cultures, de participer au fait que les élèves soient curieux au point d'avoir des réflexes les amenant à pousser les portes des musées, à aller dans les concerts écouter des styles musicaux variés...

**PROJET condensé D'ENSEIGNEMENT
EN ÉDUCATION PHYSIQUE
ET SPORTIVE**



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COLLEGE LE HAUT GESVRES...

L'EPS au collège Le Haut Gesvres répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves de travailler les 5 domaines le composant de manière cohérente et continue durant les différents cycles. Pour cela l'équipe enseignante cherche à développer chez tous les élèves les 5 compétences générales au travers de 4 champs d'apprentissage ("CA" en rapport avec les textes officiels).

1. Développer sa motricité et construire un langage du corps
2. S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique les méthodes et outil pour apprendre
3. Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
4. Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
5. S'approprier une culture physique sportive et artistique

- CA 1** : Produire une performance optimale mesurable à une échéance donnée
CA 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés
CA 3 : S'exprimer devant les autres par une expression artistique et / ou acrobatique
CA 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel

☒ Des choix cohérents au regards des caractéristiques de nos élèves aux différents cycles :

- Au Cycle 3 ↗

*Apprendre par l'action, l'observation,
l'analyse de son activité et de celles des autres*

- Au cycle 4 ↗

*Se mettre en projet individuellement ou collectivement
Apprendre à coopérer
Prendre et assumer des responsabilités*

☒ Une programmation d'activité support des apprentissages adaptée et équilibrée :

Cycle	Niveaux	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4
3	6 ^{ème}	Biathlon (Demi-fond /lancer) Natation	Course d'orientation	Cirque	Lutte Ultimate
	5 ^{ème}	Relais	Course d'orientation	Gymnastique	Rugby Touch Tennis de table
4	4 ^{ème}	Biathlon (600m / poids)		Acrosport	Volley Flag football Badminton
	3 ^{ème}	Biathlon (Haies/Longueur)		Acrosport	Volley Badminton Ultimate

☒ Une association sportive dynamique :

...qui permet au plus grand nombre l'accès à la pratique sportive avec une perspective de progrès pour tous.

⇒ **3 objectifs**



☺ S'épanouir à travers la pratique sportive ☺ Devenir autonome et responsable

☺ Apprentissage de la vie associative

LA QUESTION OU APPROCHE SPECIFIQUE DE L'EPS dans l'enseignement et le parcours d'un élève

↳ ...pour en finir avec une perception inexacte et comprendre les objectifs visés par les professeurs d'éducation physique et sportive.

L'EPS : construction d'une citoyenneté en mouvement

« L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un **citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire.** »

La finalité institutionnelle de l'EPS (Texte officiel 2019) se heurte parfois au vécu, moins noble, capté sur le terrain...

Un peu d'histoire de la discipline...

Intéressons nous un instant... aux mots ! Sport, gym, EPS ⇒ synonymes, complémentaires, antonymes ?

Que comprendre du contenu de cette matière présente à l'Ecole depuis 1880 ?

Sans doute pouvons-nous supposer que l'Histoire l'a amenée à évoluer ?

Tantôt bousculée par des velléités politiques (sous le régime de Vichy par exemple) ; tantôt subordonnée à des pratiques physiques sociales évolutives : passant de la gymnastique militaire pendant le 19^{ème} siècle, à une conception médicale voire thérapeutique de l'activité physique ou plus récemment ne pouvant faire l'écueil d'un fait social total s'étant progressivement imposé lors du siècle dernier, le sport. Cette identité évolutive participe donc d'une confusion terminologique. D'éducation physique, cette matière est devenue éducation physique et sportive, actée en 1945 dans les textes officiels.

Éducation P & S et même A...

Dans le cadre du **système éducatif**, les élèves vivent l'EPS comme une **éducation physique et sportive, et ajoutons même artistique.**

A l'école, elle est la seule discipline obligatoire qui s'attache **au corps en mouvement** et veille à leur **éducation corporelle** : du côté de l'élève, ou de l'ancien élève, on se souvient des émotions plus ou moins agréables de la course en durée sous la pluie, du défouloir tant attendu pour taper dans la balle entre camarades, du plaisir du temps de création en danse... autant de situations pas toujours très convaincantes pour aborder l'intérêt de cette matière par le plaisir. Et pourtant, **la notion de plaisir est un élément essentiel** qui vise à inciter le citoyen de demain à **prendre soin de sa santé physique, sociale et psychologique** sur le long terme !

Comment ? ⇒ L'activité **physique** génère une sécrétion d'endorphine et contribue à diminuer le stress, limiter la dépression, les maladies cardiovasculaires, mais aussi à faciliter la socialisation, entre autres... alors sans éprouver un minimum de plaisir qui aurait envie de s'inscrire dans une telle démarche citoyenne sur le long terme ?

Faire "société"...

Pourquoi tant de supports, tant d'APSA (activités physiques sportives et artistiques) en éducation physique et sportive ?

L'**objectif culturel** de cette discipline invite à utiliser le fait de société qu'est le sport, comme une expérience culturelle variée, **incorporée par l'expérience physique.** Vivre un match de rugby-touch et s'intéresser à la culture anglo-saxonne avec sa classe, créer un enchaînement à deux en gymnastique, s'aventurer et choisir son parcours en forêt en course d'orientation, faire une représentation de son numéro en cirque devant un public, conseiller un camarade sur son passage de haie grâce à l'analyse vidéo... autant de marqueurs d'expériences qui invitent l'enfant à se construire, à se connaître, à vivre et partager des émotions diverses.

...au-delà même du "sport"

Ainsi l'EPS intègre et dépasse le sport : les enseignants utilisent ce dernier sous une forme différente du milieu fédéral, sans le colorer des valeurs politiques et sociétales inhérentes à ce phénomène de société, le plus souvent à la recherche de la performance, voire parfois pernicieuses, (en témoigne l'actualité des cas de dopage en Russie peut-être privée de JO ou les sommes astronomiques des transferts de joueurs annoncées dans certains sports).

En EPS, le média utilisé n'est pas une fin en soi, mais un moyen **d'apprentissage moteur, culturel, social, méthodologique.**

Au-delà de la performance, l'EPS vise donc la coopération, l'entraide, le vivre ensemble en expérimentant des situations au sein de la micro-société que constitue la classe.

Ceci est également vrai au cœur de l'**association sportive (AS) du collège** : en badminton, tennis de table, futsal, handball, gymnastique, danse, relaxation, l'enfant est invité à vivre une expérience sportive, artistique ou motrice variée et originale. Ainsi, au sein de l'AS affiliée à l'UNSS (union nationale du sport scolaire), chaque adhérent peut s'inscrire dans une ou plusieurs des trois logiques associatives : compétition, animation, formation.

Un peu plus de cent quarante élèves sont concernés cette année et viennent régulièrement pratiquer l'activité choisie et, selon leur sensibilité : jouer en coopération, en opposition, apprendre à gérer leur stress, créer, rechercher une amélioration technique, s'amuser avec leurs amis...

L'EPS : bien plus que du sport

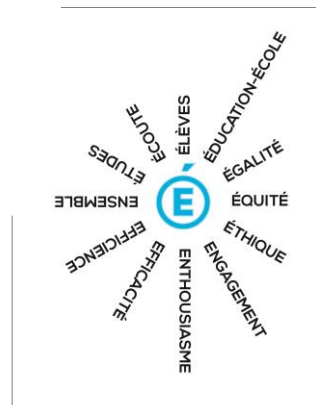
Pour résumé : Epanouissement, culture, socialisation... et **motricité** : l'EPS est évidemment le lieu où l'on acquiert de **nouveaux pouvoirs moteurs seul, avec ou grâce aux autres** : un lieu où l'élève construit des compétences s'inscrivant dans le socle commun de connaissances et de compétences, certaines relevant parfois d'un enjeu vital, comme **le savoir-nager.**

Et si l'interrogation persiste encore sur la nécessité du terme **éducation** (physique et sportive) ? Souvenons-nous de l'histoire de l'humanité : nos plus lointains ancêtres parcouraient un semi-marathon par jour pour se nourrir ! Cela laisse songeur sur le traitement de nos corps à l'heure de l'hyper-connexion, du « drive-market », d'une société nourrie par l'image.

Contribution de l'équipe des professeures de l'équipe d'EPS du collège le Haut Gesvres :

Émilie JAURET, Teddy LEBRUN, Géraldine PLANTARD et Liliane RICAUD

PROJET D'ENSEIGNEMENT DE LA TECHNOLOGIE



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DE LA TECHNOLOGIE : une approche Inter-cycle et interdisciplinaire

L'enseignement de la technologie répond à plusieurs objectifs développés ci-après dans le respect des textes et programmes.

Les professeures de technologie du collège le Haut Gesvres sont engagées dans un projet de discipline qui dépasse leur seule discipline et veillent à développer les passerelles avec leurs collègues de SVT et de Sciences physiques, pour que les élèves perçoivent sans qu'il s'agisse de créer des confusions disciplinaires que ces trois matières constituent un bloc scientifique ou les connaissances se répondent et s'utilisent mutuellement.

Les professeurs souhaitent faire comprendre aux élèves que les savoirs et savoir-faire doivent être décloisonnés.

Le Cycle 3 (CM2/6^{ème}) ⇒ Articulation avec le CM2 notamment pour définir les compétences abordées à chaque niveau du cycle.

Le Cycle 4 (5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}) ⇒ Préparation aux exigences du lycée en parallèle de la constitution du bloc de connaissances du socle commun et au DNB

La technologie permet aux êtres humains de créer des objets pour répondre à leurs besoins. L'enseignement de la technologie au cours de la scolarité obligatoire a pour finalité de donner à tous les élèves des clés pour comprendre l'environnement technique contemporain et des compétences pour agir.

La technologie se nourrit des relations entre les résultats scientifiques, les contraintes environnementales, sociales, économiques et l'organisation des techniques.

Discipline d'enseignement général – avec des caractéristiques scientifiques affirmées – la technologie participe à la réussite personnelle de tous les élèves grâce aux activités d'investigation, de résolution de problèmes, de conception, de modélisation, de réalisation et aux démarches favorisant leur implication dans des projets individuels, collectifs et collaboratifs. Elle participe à la formation du citoyen.

L'enseignement de technologie privilégie l'étude des objets techniques dans leur réalité sociale et se développe selon trois dimensions :

- ⇒ une dimension d'ingénierie-design pour comprendre, imaginer et réaliser de façon collaborative des objets. La démarche de projet permet la création d'objets à partir de besoins et problèmes identifiés, de cahiers des charges, de conditions et de contraintes connues.
- ⇒ une dimension socio-culturelle qui permet de discuter les besoins, les conditions et les implications de la transformation du milieu par les objets et systèmes techniques. Les activités sont centrées sur l'étude de l'évolution des objets et systèmes et de leurs conditions d'existence dans des contextes divers (culturels, juridiques, sociétaux notamment).
- ⇒ une dimension scientifique, qui fait appel aux lois de la physique-chimie et aux outils mathématiques pour résoudre des problèmes techniques, analyser et investiguer des solutions techniques, modéliser et simuler le fonctionnement et le comportement des objets et systèmes techniques.

Les objets étudiés sont issus de domaines variés, tels que « moyens de transport », « habitat et ouvrages », « confort et domotique », « sports et loisirs ».

Les objectifs de formation du cycle 4 en technologie s'organisent autour de trois grandes thématiques issues des trois dimensions précitées : le design, l'innovation, la créativité ; les objets techniques, les services et les changements induits dans la société ; la modélisation et la simulation des objets techniques. Ces trois thématiques doivent être abordées chaque année du cycle 4 car elles sont indissociables. Le programme de technologie, dans le prolongement du cycle 3, fait ainsi écho aux programmes de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre et s'articule avec d'autres disciplines pour permettre aux élèves d'accéder à une vision élargie de la réalité.

En outre, un enseignement d'informatique, est dispensé à la fois dans le cadre des mathématiques et de la technologie.

Celui-ci n'a pas pour objectif de former des élèves experts, mais de leur apporter des clés de décryptage d'un monde numérique en évolution constante. Il permet d'acquérir des méthodes qui construisent la pensée algorithmique et développe des compétences dans la représentation de l'information et de son traitement.

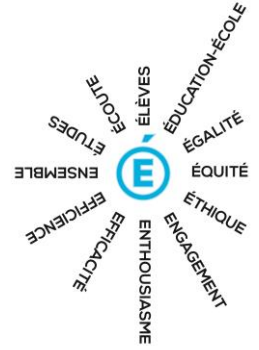
Pour donner du sens aux apprentissages et valoriser le travail des élèves, cet enseignement doit se traduire par la réalisation de productions collectives dans le cadre d'activités de création numérique, au cours desquelles les élèves développent leur autonomie, mais aussi le sens du travail en groupe.

L'année de 6^{ème} permet une découverte de cette discipline articulée avec les autres. Les élèves découvrent et expérimentent.

Ces connaissances sont à acquérir pour être un citoyen ayant des connaissances scientifiques ou pour devenir un scientifique ...au fil d'un parcours d'études développant les capacités requises.

Contribution de l'équipe de sciences physiques du collège Le Haut Gesvres : Anne BENAÏTREAU – Virginie CHABLAT
en lien avec les autres collèges de sciences ⇒ Sciences Physiques et SVT

**PROJET D'ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES
DE LA VIE ET DE LA TERRE**



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

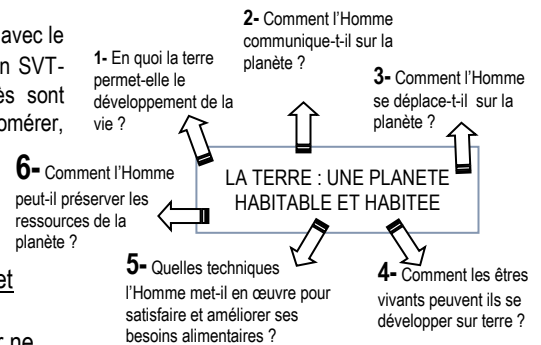
L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE: une approche Inter-cycle et interdisciplinaire

LES SVT AU COLLEGE LE HAUT GESVRES

Articulation Cycle 3 ⇒ L'enseignement des SVT répond à plusieurs objectifs bien définis en lien avec le socle commun et les programmes de la discipline. Il convient de bien saisir également l'articulation SVT-Technologie à la charnière CM2/6^{ème} à ce stade du cycle 3. Les attentes exprimées ci-après sont importantes pour structurer les apprentissages des différentes connaissances qu'il faut agglomérer, "sédiment", articuler avec des méthodes bien ancrées dans les pratiques.

Programme de cycle 3 en Sciences et technologie

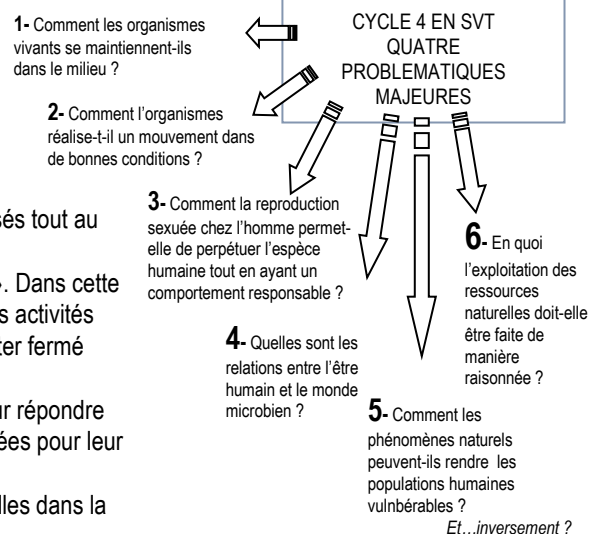
- un classeur commun aux Sciences physique, SVT et Technologie
- programme basé sur 6 problématiques communes à ces trois matières ⇒ ⇒ ⇒
- Dans le classeur, les élèves ont collé le document « conseils pour réussir en Sciences et technologie ». Dans cette fiche, il est précisé que les élèves doivent relire le soir ou le lendemain du cours, les activités réalisées. Pour faciliter les apprentissages, le classeur ne doit pas rester fermé pendant une semaine.
- La veille du cours les élèves doivent relire leur cours et vérifier si le nombre de feuilles dans la partie « divers » est suffisant.



Cycle 4 ⇒ Préparation aux exigences du lycée en parallèle de la constitution du bloc de connaissances du socle commun

Programme de cycle 4 en SVT

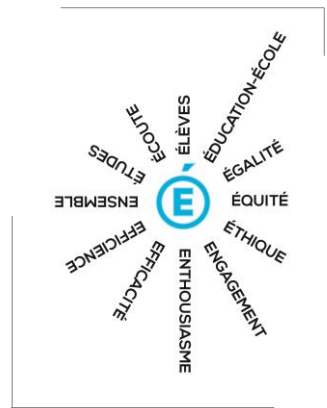
- classeur spécifique aux SVT
- Programme basé sur 4 problématiques communes aux trois niveaux ⇒ ⇒ ⇒
- problématiques inscrites sur les intercalaires du classeur
- continuité des apprentissages entre la 5^{ème}, 4^{ème} et la 3^{ème}
- le cours doit être conservé d'une année à l'autre
- De nombreuses activités utilisent des **méthodes**. Ces savoirs-faire qui seront utilisés tout au long du cycle doivent être **retravaillés** par écrit à la maison.
- Dans le classeur, les élèves ont collé le document « conseils pour réussir en SVT ». Dans cette fiche, il est précisé que les élèves doivent relire le soir ou le lendemain du cours, les activités réalisées. Pour faciliter l'**apprentissage des méthodes**, le classeur ne doit pas rester fermé pendant une semaine.
- Lors des activités en classe, les élèves doivent **essayer** de proposer des écrits pour répondre aux consignes données. Des fiches aides sous différentes formes leur sont proposées pour leur permettre d'avancer à leur rythme et selon leur niveau (différenciation).
- La veille du cours les élèves doivent relire leur cours et vérifier si le nombre de feuilles dans la partie « divers » est suffisant.



Ces connaissances sont à acquérir pour être un citoyen ayant des connaissances scientifiques ou pour devenir un scientifique ...au fil d'un parcours d'études développant les capacités requises.

Contribution de l'équipe de sciences physiques du collège Le Haut Gesvres : Sandra BESNAULT – Isabelle REST
en lien avec les autres collèges de sciences ⇒ Sciences Physiques et Technologie

PROJET D'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES ET DE LA CHIMIE : une approche Inter-cycle et interdisciplinaire

LES SCIENCES PHYSIQUES AU COLLEGE LE HAUT GESVRES

L'enseignement des sciences physiques débute au sein de cette dénomination disciplinaire dans l'emploi du temps des élèves en classe de 5^{ème} pour se poursuivre en 4^{ème} puis 3^{ème}, trois années qui constituent le cycle 4.

Mais des notions de chimie et sciences physiques sont abordées également dès la 6^{ème} (fin du cycle 3) dans le cadre de l'enseignement des sciences. Les collègues de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) et de technologie, intègrent ainsi dans leur progression pédagogique ces éléments du programme de sciences physiques qui, précisément, servent leurs propres propos dans leurs disciplines.

Des notions de chimie sont traitées en SVT et d'autres de sciences physiques le sont en technologie. Un travail a ainsi été développé avec le collègue de sciences physiques pour bien valider ce qui est enseigné et abordé dès la 6^{ème}.

Cette concertation est d'autant plus importante que cela prépare le travail à réaliser ensuite au cours du cycle 4 par "le" spécialiste disciplinaire et qui est précisé-rappelé ci-après, à votre intention.

L'objectif global est de poser les bases d'une culture scientifique qui permettra à certains de connaître "ce qu'il faut savoir" et à d'autres de révéler un goût et des capacités pour envisager un parcours scolaire donnant un poids plus important aux matières scientifiques dans la suite des études secondaires et supérieures... si affinités...

En classe de 5^{ème} : Il s'agit de la suite de ce qui a été commencé en sixième à savoir, **découvrir et mettre un vocabulaire scientifique sur les phénomènes observés.**

Le programme de l'année est constitué de 3 parties :

- L'eau, présence, propriétés et transformations
- Electricité, appareils, circuits, courant électrique, comportement des circuits et énergie.
- Lumière et mouvements, les phénomènes astronomiques, alternance jour/nuit, saisons, phases de la Lune et éclipses.

En classe 4^{ème} : Le travail de la cinquième est complété par **des mesures**, l'élève ne se limite plus à des observations mais il s'appuie sur des mesures et des formules pour décrire les phénomènes.

Là aussi nous retrouvons 3 parties.

- Electricité, mesures d'intensité, de tension et de résistance. Calcul de l'énergie consommée par un appareil.
- Chimie, la matière : atomes, molécules et réactions chimiques.
- Mouvement et propagation des signaux acoustiques et lumineux.

En classe de 3^{ème}, on approfondit le travail en utilisant **des formules** pour décrire les phénomènes mais surtout pour **anticiper et prévoir le comportement.**

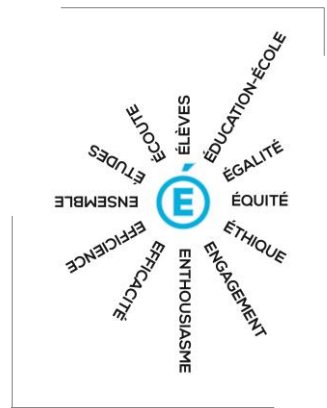
De nouveau 3 parties :

- Electricité : puissance, consommation d'énergie dans différentes unités, rendement et chaînes énergétiques.
- Chimie : constitution d'atomes, les ions (sels minéraux), les réactions chimiques entre atomes et ions...
- Propriétés de la matière : masse volumique.

Ces connaissances sont acquises (enfin sont à acquérir) pour être un citoyen ayant des connaissances scientifiques ou pour devenir un scientifique ...au fil d'un parcours d'études développant les capacités requises.

Contribution de l'équipe de sciences physiques du collège Le Haut Gesvres : *Marc PLOUET*
en lien avec les autres collègues de sciences ⇔ SVT et Technologie

PROJET D'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU COLLEGE LE HAUT GESVRES...

De façon liminaire et fondatrice ⇒ **la question du statut de l'erreur en mathématiques...** Depuis de nombreuses années déjà, les enseignants de mathématiques ont contribué à ramener la réponse erronée à ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une erreur.

La tradition française a eu tendance, notamment depuis le moyen-âge, à vouloir y voir une faute et ceci a conduit à paralyser des générations d'élèves effrayés à l'idée de commettre l'irréparable : un affront aux professeurs, aux mathématiques...

Pourtant, si l'on regarde autour de nous, tout apprentissage se développe **par et grâce** à l'erreur.

L'enfant qui apprend à marcher ne fait rien d'autre que de se tromper...et recommencer. Ce qui le fait progresser, c'est le savoir acquis par les dernières erreurs : trop penché en avant, trop en arrière... Pas de sanction, pas de jugement si ce n'est le regard amusé mais bienveillant des adultes qui veillent. Un pionnier du judo en France, ne disait-il pas « beaucoup tomber, beaucoup apprendre » ?

Si l'on veut dresser un autre parallèle (pas tracer une parallèle...) la pratique des jeux vidéo est édifiante. Quel adolescent est terrifié à l'idée de perdre une "n^{ème}" vie dans le jeu mettant en scène un plombier italien bien connu ? Dit autrement : quelle stratégie adopter pour "gagner" ?

Il s'agit bien entendu d'une succession d'essais et d'erreurs. Au final, le joueur a perdu parfois des dizaines de vie, a dû reprendre le jeu au début de nombreuses fois, mais il a appris à contourner les obstacles et surmonter les difficultés. Il a... gagné.

Comparaison n'est pas raison, certes, et il ne s'agit pas ici de dresser un tableau idyllique du jeu vidéo. Mais c'est fort de cette analyse que nous devons concevoir l'apprentissage des mathématiques. L'élève est autorisé à se tromper, il doit même se tromper pour apprendre.

L'erreur est permise, nécessaire et donc... utile ⇒ L'erreur, c'est aussi, pour l'enseignant une information importante : elle lui indique les conceptions de l'élève et lui permet d'y remédier efficacement. Sans essai, comment comprendre ce que pense l'élève, ce qu'il serait tenté de faire s'il n'avait peur de l'échec ? Et dès lors, comment l'aider ?

Il y a encore du chemin à parcourir, bien sûr, mais il est important que chacun comprenne, les parents, les élèves ⇒ une erreur, ce n'est pas une faute.

Dans ce contexte précisé et cette philosophie de travail ainsi définie, du point de vue des méthodes et des savoirs, voici ci-après ce que nos élèves doivent acquérir de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Chacun percevra que ce parcours de quatre années doit à la fois permettre à certains élèves de se préparer au lycée dans la perspective d'études longues et à d'autres de s'orienter vers la voie professionnelle avec des objectifs différents, mais tous avec un cursus commun de connaissances et de formation. Tout l'enjeu du collège est là : gérer l'hétérogénéité.

L'équipe de mathématiques est engagée dans l'accompagnement personnalisé avec des séances en co-animation qui permettent à la fois des regards croisés sur les élèves, la mise en place des bases du collège de façon commune (notamment sur le niveau 6^{ème}) et des échanges professionnels entre pairs qui constituent des opportunités de concertation et de mutualisation des pratiques.

CHERCHER – MODÉLISER – REPRÉSENTER – CALCULER – RAISONNER – COMMUNIQUER.

Il s'agit là des **six compétences majeures des mathématiques**, communes de l'école au lycée que notre équipe cherche à développer pour faire progresser les élèves dans cette discipline.

La **résolution de problèmes** constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques et constitue le moyen d'en assurer le sens.

L'enseignement des mathématiques a changé ⇒ **fini le temps où l'enseignant donnait le cours et les élèves appliquaient !**

Les nouvelles notions, connaissances ou capacités, sont introduites à partir de problèmes ouverts que les élèves tentent de résoudre en utilisant leurs représentations et connaissances. La prise d'initiatives, l'imagination, le tâtonnement ... sont encouragés. Manipuler, expérimenter, sont des étapes nécessaires afin d'accéder à davantage d'abstraction.

La nécessité de méthodes expertes apparaît pour faire face à un obstacle.

Une fois les nouvelles connaissances ou capacités découvertes, **l'entraînement** est indispensable pour acquérir des automatismes, en se détachant petit à petit des allers retours entre le sens et la technique. Un stock d'outils utiles aux raisonnements et à la construction de nouvelles notions, se constitue. Les professeurs veillent à permettre à chacun d'utiliser des outils.

La formation au raisonnement et l'initiation à la démonstration, constituent bien évidemment un axe important de la formation des élèves à des démarches spécifiques aux mathématiques. Les écrits des élèves sont des objets d'apprentissages amenés à évoluer.

Le numérique occupe une place importante avec l'utilisation d'outils comme le tableur, le logiciel de géométrie dynamique GéoGébra et l'initiation à la programmation via le logiciel Scratch. Ces logiciels sont libres d'accès et leur installation à la maison est recommandée.

En 6^{ème}, fin du cycle 3, l'accent est porté sur ⇒ revisiter les connaissances et capacités étudiées en primaire, en redonnant du sens aux nombres, aux techniques opératoires...

En géométrie, un travail important est réalisé sur le passage entre la géométrie perceptive, puis instrumentée, à la géométrie abstraite, la géométrie des mathématiciens.

La classe est considérée comme une **communauté de mathématiciens** qui cherchent, confrontent leurs idées, leurs méthodes, et travaillent les erreurs. Les temps individuels, les concertations en groupes et les plénières se succèdent.

Le savoir se construit individuellement et collectivement. Les questions des uns apportent des réponses au groupe et chacun, jouant le jeu défini par le professeur, peut ainsi progresser à son rythme.

Contribution de l'équipe des professeures de mathématiques du collège Le Haut Gesvres
Noireline ABCHAR – Christelle COUSSEAU – Sylvie MENET – Marc POYROUX



PROJET D'ETABLISSEMENT **2016 - 2021**

*UN COLLEGE PUBLIC
POUR LA REUSSITE DE TOUS*

**PROJET
CDI // CCC**



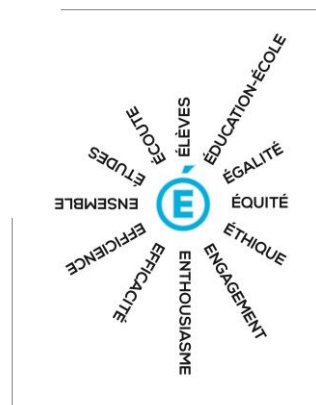
LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, au bénéfice des élèves accueillis

LE CDI/CCC AU COLLEGE LE HAUT GESVRES...

PROJET VIE SCOLAIRE



LES Trois axes du projet du collège LE HAUT GESVRES

- 1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève
- 2 – Instruire, transmettre, évaluer
- 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

...L'engagement des équipes, **au bénéfice des élèves accueillis**

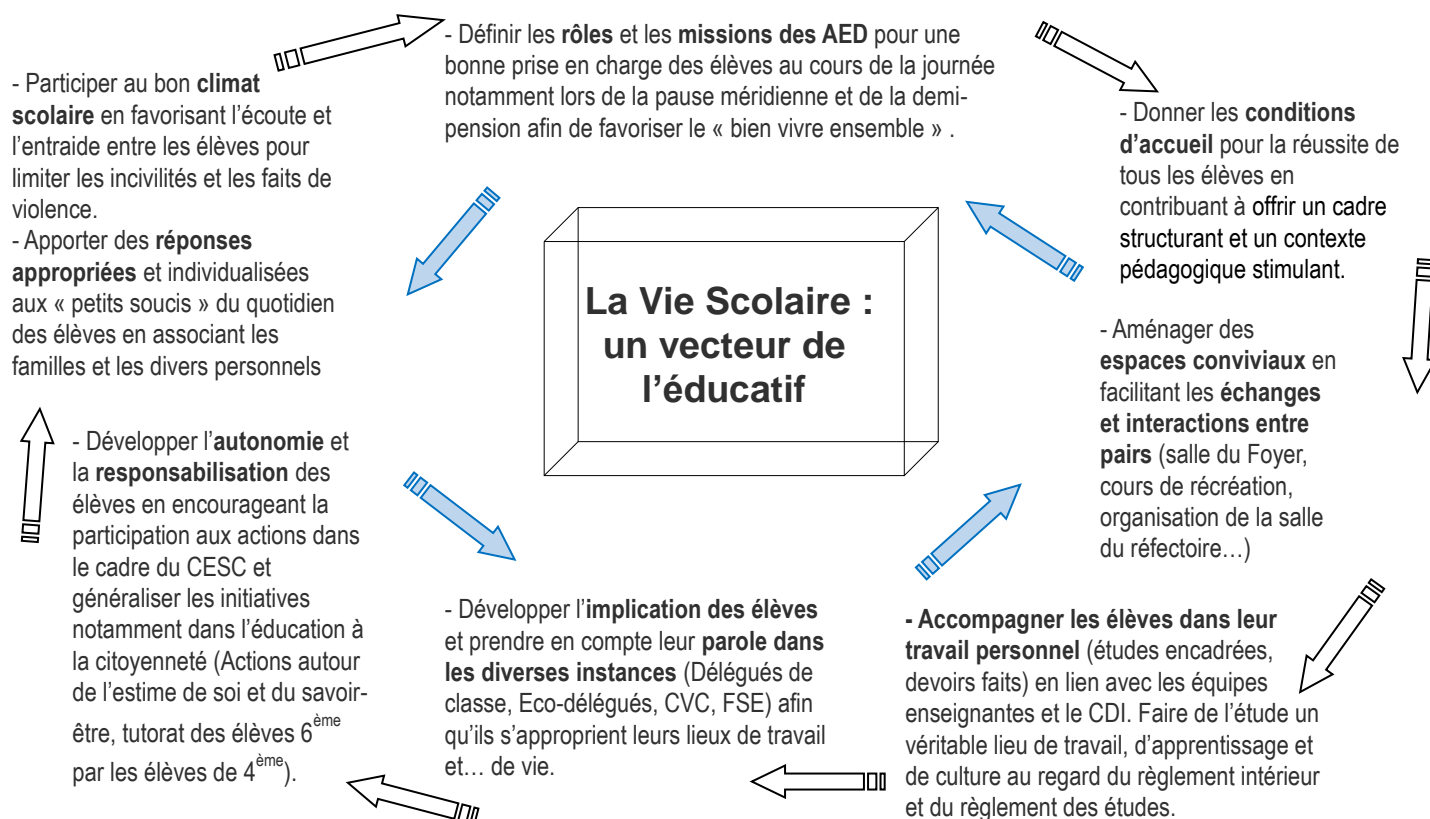
LE SERVICE « VIE SCOLAIRE » AU COLLEGE LE HAUT GESVRES...

Depuis la création du collège, le service scolaire dirigée par le même conseiller principal d'éducation a développé un projet spécifique qu'il est apparu nécessaire de présenter sous une forme schématique illustrant, sans hiérarchie, les objectifs visés par la Vie Scolaire au service du projet d'établissement.

Deux perspectives majeures sont définies par le CPE :

- Organiser le bureau de la Vie Scolaire pour une gestion administrative optimale notamment des absences.
- Mettre en œuvre une **communication efficace** en direction des élèves en définissant des lieux et des modes d'information et d'affichage.

Les élèves doivent ainsi pouvoir repérer et bien identifier le bureau de la Vie Scolaire comme un **lieu d'écoute et d'aide**.



Circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997

(Education nationale, Enseignement supérieur et Recherche : Lycées et Collèges, Enseignements supérieurs)

Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel.

Ce texte se propose de préciser quelles sont les compétences professionnelles générales du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel que la formation initiale doit s'attacher à construire. Il se réfère à la mission du professeur, qui est d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de leur assurer une formation en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

Il a pour objectif de proposer des références communes aux différents partenaires de la formation initiale : les instituts universitaires de formation des maîtres, les universités, les missions académiques de formation des personnels de l'éducation nationale, les corps d'inspection, les établissements scolaires, les futurs professeurs. Ces références, qui manquaient jusqu'ici, faciliteront la convergence et l'articulation des actions conduites par chacun.

Outil de travail privilégié pour les instituts universitaires de formation des maîtres, il contribuera à la définition des orientations du plan de formation initiale qu'ils mettent en oeuvre et à inscrire nettement celui-ci dans une dynamique de professionnalisation progressive.

Il aidera à renforcer la liaison entre la formation initiale et la formation professionnelle continue.

Il fournira des indications à ceux qui sont chargés d'informer et d'orienter les étudiants qui souhaitent se préparer au métier d'enseignant. Enfin, il donnera aux futurs professeurs engagés dans la formation initiale une vision claire des compétences qu'ils doivent s'attacher à acquérir.

BO n° 22 du 29 mai 1997 - **Annexe**

AVANT-PROPOS

Ce document précise, après un rappel de la mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel, quelles sont les compétences professionnelles générales que la formation initiale doit s'attacher à construire, quels que soient sa discipline et son établissement d'exercice.

Il s'agit ainsi de proposer des références communes aux différents partenaires du dispositif de formation initiale : les instances ministérielles et académiques, les universités, les instituts universitaires de formation des maîtres, les corps d'inspection, les établissements scolaires et les futurs professeurs. Pour autant, l'ensemble des compétences mentionnées ne saurait d'aucune façon s'interpréter comme constituant un référentiel d'évaluation des professeurs stagiaires.

Les compétences citées ne sont pas exclusives de compétences plus spécifiques. Par ailleurs, elles ne peuvent être totalement acquises en fin de formation initiale et seront progressivement maîtrisées grâce à la pratique de l'enseignement et à la formation continue.

Enfin, le présent document ne peut prétendre à un caractère définitif : il devra être régulièrement actualisé, en fonction des évolutions du service public d'éducation et de la réflexion permanente que mènent les partenaires de la formation sur les objectifs et l'organisation de celle-ci.

INTRODUCTION

Le professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel participe au service public d'éducation qui s'attache à transmettre les valeurs de la République, notamment l'idéal laïque qui exclut toute discrimination de sexe, de culture ou de religion. Le professeur, fonctionnaire de l'Etat, relève du statut général de la fonction publique et du statut particulier de son corps d'appartenance qui définissent ses droits et obligations.

Le professeur exerce son métier dans des établissements secondaires aux caractéristiques variables selon le public accueilli, l'implantation, la taille et les formations offertes. Sa

mission est tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Il leur fait acquérir les connaissances et savoir-faire, selon les niveaux fixés par les programmes et référentiels de diplômes et concourt au développement de leurs aptitudes et capacités. Il les aide à développer leur esprit critique, à construire leur autonomie et à élaborer un projet personnel. Il se préoccupe également de faire comprendre aux élèves le sens et la portée des valeurs qui sont à la base de nos institutions, et de les préparer au plein exercice de la citoyenneté.

Dans le cadre des orientations et des programmes définis par le ministre chargé de l'éducation nationale, des orientations académiques et des objectifs du projet d'établissement, le professeur dispose d'une autonomie dans ses choix pédagogiques.

Cette autonomie s'exerce dans le respect des principes suivants :

- Les élèves sont au centre de la réflexion et de l'action du professeur, qui les considère comme des personnes capables d'apprendre et de progresser et qui les conduit à devenir les acteurs de leur propre formation ;
- Le professeur agit avec équité envers les élèves ; il les connaît et les accepte dans le respect de leur diversité ; il est attentif à leurs difficultés ;
- Au sein de la communauté éducative, le professeur exerce son métier en liaison avec d'autres, dans le cadre d'équipes variées ;
- Le professeur a conscience qu'il exerce un métier complexe, diversifié et en constante évolution. Il sait qu'il lui revient de poursuivre sa propre formation tout au long de sa carrière. Il s'attache pour cela à actualiser ses connaissances et à mener une réflexion permanente sur ses pratiques professionnelles.

La mission du professeur et la responsabilité qu'elle implique se situent dans le triple cadre du système éducatif, des classes qui lui sont confiées et de son établissement d'exercice.

I. EXERCER SA RESPONSABILITÉ AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF

En fin de formation initiale le professeur connaît ses droits et obligations. Il est capable de :

Situer son action dans le cadre de la mission que la loi confère au service public d'éducation

Le service public d'éducation est « conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances » (article 1 de la loi d'orientation du 10 juillet 1989, RLR 501-0). Cela nécessite que le

professeur sache, pour des élèves très divers, donner sens aux apprentissages qu'il propose. Il permet ainsi l'acquisition de savoirs et de compétences et contribue également à former de futurs adultes à même d'assumer les responsabilités inhérentes à toute vie personnelle, sociale et professionnelle et capables « d'adaptation, de créativité et de solidarité » (rapport annexé à la loi du 10 juillet 1989).

Contribuer au fonctionnement et à l'évolution du système éducatif

Le professeur doit être à même de mesurer les enjeux sociaux de l'éducation et de son action au sein du système. Il doit également connaître les textes essentiels concernant l'organisation du service public de l'éducation, ses évolutions et son fonctionnement. Il pourra ainsi se comporter en acteur du système éducatif et favoriser son adaptation en participant à la conception et la mise en oeuvre d'innovations, de nouveaux dispositifs, de nouveaux programmes et diplômes.

Conscient des enjeux que représente, pour ses élèves, la continuité de l'action éducative, il participe aux actions conduites pour faciliter les transitions entre les différents cycles d'enseignement.

Capable d'aider ses élèves à atteindre les objectifs du cycle dans lequel ils sont scolarisés, il doit aussi participer à la délivrance des diplômes de l'éducation nationale.

Il est également formé à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

II. EXERCER SA RESPONSABILITÉ DANS LA CLASSE

En fin de formation initiale, le professeur doit, pour être capable d'enseigner, conformément à son statut, une ou plusieurs disciplines ou spécialités :

Connaître sa discipline

Si, en fin de formation initiale, il ne peut être en mesure de mobiliser toute l'étendue des connaissances de sa (ou ses) discipline(s) d'enseignement, il doit en maîtriser les notions fondamentales et pouvoir en mettre en oeuvre les démarches spécifiques.

Ceci implique qu'il sache situer l'état actuel de sa discipline, à travers son histoire, ses enjeux épistémologiques, ses problèmes didactiques et les débats qui la traversent. Il a réfléchi à la fonction sociale et professionnelle de sa discipline, à sa dimension culturelle et à la manière dont elle contribue à la formation des jeunes. La culture qu'il a acquise, disciplinaire et générale, lui permet de situer son domaine d'enseignement par rapport aux autres champs de la connaissance.

Il sait choisir et organiser les connaissances essentielles et les concepts fondamentaux nécessaires à la structuration du savoir mais aussi choisir et mettre en oeuvre les démarches pédagogiques liées à ces connaissances, en fonction des élèves qu'il a en charge.

Conscient du caractère global et de la cohérence que doit avoir la formation de l'élève, il a une connaissance précise des différents niveaux auxquels sa discipline est enseignée et de leur articulation. Il a repéré des convergences et des complémentarités avec d'autres disciplines ainsi que des différences de langage et de démarche. Il a le souci d'établir des collaborations avec ses collègues de la même discipline et d'autres disciplines ainsi qu'avec le professeur documentaliste. Il évite ainsi que ne se développe chez les élèves le sentiment d'un éclatement des savoirs et d'une juxtaposition des méthodes.

Quelle que soit la discipline qu'il enseigne, il a une responsabilité dans l'acquisition de la maîtrise orale et écrite de la langue française et dans le développement des capacités d'expression et de communication des élèves.

Enfin, conscient de la nécessité de poursuivre sa propre formation tout au long de sa carrière pour compléter et actualiser ses connaissances, améliorer ses démarches et développer ses compétences, il est informé des différents

supports de ressources documentaires, des modalités pour y accéder ainsi que des ressources de formation auxquelles il peut faire appel.

Savoir construire des situations d'enseignement et d'apprentissage

En fin de formation initiale, le professeur est capable de concevoir, préparer, mettre en oeuvre et évaluer des séquences d'enseignement qui s'inscrivent de manière cohérente dans un projet pédagogique annuel ou pluriannuel.

L'élaboration de ce projet implique qu'il sache, dans le cadre des programmes et à partir des acquis et des besoins de ses élèves, fixer les objectifs à atteindre et déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des méthodes ainsi que des savoirs et savoir-faire prescrits.

Elle suppose également qu'il s'informe des choix arrêtés par les autres professeurs de la classe et de sa discipline et en tienne compte.

Pour chaque séquence, il définit, dans le cadre de sa progression, le (ou les) objectif(s) à atteindre, sélectionne les contenus d'enseignement, prévoit des démarches et situations variées favorables à l'apprentissage, adaptées aux objectifs qu'il s'est fixés et à la diversité de ses élèves.

Il prévoit la succession des différents moments d'une séquence et en particulier l'alternance des temps de recherche, de tri et de synthèse d'informations en utilisant, de manière appropriée, les différents supports, outils et techniques qu'il a choisis.

Il est préparé à tirer parti des possibilités offertes par les technologies d'information et de communication. Il sait prévoir l'utilisation du centre de documentation et d'information, se servir des équipements nécessaires à l'enseignement de sa discipline ainsi que des salles spécialisées.

Il sait, en un langage clair et précis, présenter aux élèves l'objectif et les contenus d'une séquence, les modalités du travail attendu d'eux et la manière dont les résultats seront évalués. Il sait également être à l'écoute et répondre aux besoins de chacun.

Il conçoit et met en oeuvre les modalités d'évaluation adaptées aux objectifs de la séquence. Il est attentif aux effets de l'évaluation sur les élèves et utilise outils et méthodes leur permettant d'identifier tout autant leurs acquis que les savoirs et savoir-faire mal maîtrisés.

Il sait l'importance à accorder à l'évaluation d'une séquence d'enseignement dans le souci d'accroître la pertinence et l'efficacité de sa pratique. Il s'attache à analyser les obstacles rencontrés dans le déroulement de la séquence ainsi que les écarts éventuels entre les résultats attendus et obtenus. Il en tient compte pour préparer la suite et modifier éventuellement le projet initial et le calendrier prévus.

Conscient de l'importance, pour les élèves, d'une cohérence éducative résultant de pratiques convergentes au sein de l'équipe enseignante, il confronte ses pratiques à celles de ses collègues dans le cadre de concertations, notamment lors des conseils d'enseignement, et avec l'aide de l'équipe de direction et des corps d'inspection.

Dans les voies de formation qui incluent des stages ou des périodes de formation en entreprise, il sait analyser les référentiels des diplômes, veiller à l'articulation de la formation donnée dans l'établissement et en milieu professionnel, participer à la mise en place, au suivi et à l'évaluation en relation avec les autres partenaires de la formation.

Savoir conduire la classe

Les compétences acquises par le professeur en fin de formation initiale doivent lui permettre, dans des contextes variés, de conduire la classe en liaison avec l'équipe pédagogique. Le professeur a la responsabilité de créer dans la classe les conditions favorables à la réussite de tous.

Maître d'oeuvre de l'organisation et du suivi de l'apprentissage des élèves qui lui sont confiés, il s'attache en permanence à leur en faire comprendre le sens et la finalité.

Dynamisme, force de conviction, rigueur et capacité à décider sont nécessaires pour que le professeur assume pleinement sa fonction : communiquer l'envie d'apprendre, favoriser la participation active des élèves, obtenir leur adhésion aux règles collectives, être garant du bon ordre et d'un climat propice à un travail efficace. Il est attentif aux tensions qui peuvent apparaître. Il exerce son autorité avec équité.

Il sait susciter et prendre en compte les observations et les initiatives des élèves sans perdre de vue les objectifs de travail. Il favorise les situations interactives et sait mettre en place des formes collectives de travail et d'apprentissage.

Il s'attache à donner aux élèves le sens de leur responsabilité, à respecter et à tirer parti de leur diversité, à valoriser leur créativité et leurs talents, à développer leur autonomie dans le travail et leur capacité à conduire un travail personnel dans la classe ou en dehors de la classe.

Il fait preuve d'ouverture, il peut modifier la démarche choisie initialement. Il est préparé à s'adapter à des situations inattendues sur le plan didactique, pédagogique ou éducatif.

Il est capable d'identifier et d'analyser les difficultés d'apprentissage des élèves, de tirer le meilleur parti de leurs réussites, et de leur apporter conseils et soutien personnalisés avec le souci de les rendre acteurs de leur progression.

Il veille à la gestion du temps en fonction des activités prévues, des interventions et difficultés des élèves ainsi que des incidents éventuels de la classe.

Il sait utiliser l'espace et le geste et placer sa voix. Il sait choisir le registre de langue approprié ; ses modalités d'intervention et de communication sont ajustées en fonction des activités proposées et de la réceptivité des élèves.

Il a conscience que ses attitudes, son comportement constituent un exemple et une référence pour l'élève et qu'il doit en tenir compte dans sa manière de se comporter en classe.

III. EXERCER SA RESPONSABILITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT

Le professeur exerce le plus souvent dans un établissement public local d'enseignement, ou bien dans un établissement privé sous contrat d'association. Il est placé sous l'autorité du chef d'établissement.

Le professeur a le souci de prendre en compte les caractéristiques de son établissement et des publics d'élèves qu'il accueille, ses structures, ses ressources et ses contraintes, ses règles de fonctionnement. Il est sensibilisé à la portée et aux limites des indicateurs de fonctionnement et d'évaluation des établissements.

Il est partie prenante du projet d'établissement qu'il contribue à élaborer et qu'il met en œuvre, tel qu'il a été arrêté par le conseil d'administration, avec l'ensemble des personnels et des membres de la communauté éducative.

Un professeur n'est pas seul ; au sein de la communauté scolaire, il est membre d'une ou plusieurs équipes pédagogiques et éducatives. Il est préparé à travailler en équipe et à conduire avec d'autres des actions et des projets. Il a le souci de confronter

ses démarches, dans une perspective d'harmonisation et de cohérence, avec celles de ses collègues. Il peut solliciter leur aide, ainsi que le conseil et l'appui des équipes de direction et des corps d'inspection.

Il sait quel rôle jouent dans l'établissement tous ceux qui, quel que soit leur emploi, participent à son fonctionnement.

Il connaît les différentes instances de concertation et de décision, il est conscient des responsabilités qu'il y exerce ou peut être appelé à y exercer. Il sait qu'il a à participer à l'élaboration de la politique de l'établissement.

Le professeur est attentif à la dimension éducative du projet d'établissement, notamment à l'éducation à la citoyenneté, et ce d'autant

plus que l'établissement est parfois le seul lieu où l'élève trouve repères et valeurs de référence.

Il connaît l'importance du règlement intérieur de l'établissement et sait en faire comprendre le sens à ses élèves. Il est capable de s'y référer à bon escient. De même, il connaît et sait faire respecter les règles générales de sécurité dans l'établissement.

Le professeur doit pouvoir établir un dialogue constructif avec les familles et les informer sur les objectifs de son enseignement, examiner avec elles les résultats, les aptitudes de leurs enfants, les difficultés constatées et les possibilités de remédiation, conseiller, aider l'élève et sa famille dans l'élaboration du projet d'orientation.

Il participe au suivi, à l'orientation et à l'insertion des élèves en collaboration avec les autres personnels, d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Au sein des conseils de classe, il prend une part active dans le processus d'orientation de l'élève.

Il connaît les responsabilités dévolues aux professeurs principaux.

Il est préparé à établir des relations avec des partenaires extérieurs auprès desquels il peut trouver ressources et appui pour son enseignement comme pour réaliser certains aspects du projet d'établissement. Dans un cadre défini par l'établissement, et sous la responsabilité du chef d'établissement, il peut être appelé à participer à des actions en partenariat avec d'autres services de l'Etat (culture, jeunesse et sports, santé, justice, gendarmerie, police...), des collectivités territoriales et des pays étrangers, des entreprises, des associations et des organismes culturels, artistiques et scientifiques divers. Il est capable d'identifier les spécificités des apports de ces partenaires.

CONCLUSION

Pour être en mesure d'assumer la mission qui lui est confiée : instruire, contribuer à l'éducation et à l'insertion sociale et professionnelle des élèves qui lui sont confiés, le professeur doit avoir bénéficié d'une formation et acquis des compétences relatives à chacun des trois aspects de sa mission.

Cependant, la pleine acquisition de compétences aussi complexes et diversifiées exige du temps et doit s'inscrire dans la durée, sur l'ensemble d'une carrière qui permettra l'affirmation progressive d'un style personnel dans l'exercice du métier. A cette fin, il est nécessaire que le professeur possède en fin de formation initiale l'aptitude à analyser sa pratique professionnelle et le contexte dans lequel il exerce. Il doit savoir que la nature des tâches susceptibles de lui être confiées, conformément aux dispositions réglementaires, peut varier au cours de sa carrière : contribution aux actions de formation continue d'adultes, à la formation des enseignants, aux actions d'adaptation et d'intégration scolaires, et aux formations en alternance.

Il doit être capable de prendre en compte les évolutions du métier résultant de l'évolution du contexte éducatif et la politique conduite en matière d'éducation. La formation initiale a développé son attention aux innovations ; il a le souci de mettre à profit les évaluations qui en sont faites pour infléchir son action.

La formation initiale du professeur doit s'inscrire dans une double finalité : la première est de conduire le futur professeur à prendre la mesure de sa responsabilité en l'aidant à identifier toutes les dimensions du métier ; la seconde est de lui donner le goût et la capacité de poursuivre sa formation, pour lui permettre à la fois de suivre les évolutions du système éducatif et de sa discipline et d'adapter son action aux élèves, très divers, qui lui seront confiés au cours de sa carrière.

**– “ Donnez le plaisir d'apprendre
et toute méthode sera bonne ” –**

Jean-Jacques Rousseau, *L'Émile*

Quelques rappels...

Les 5 domaines (**Décret 2015-372 du 31 mars 2015**) du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Une articulation plus nette est définie entre de “nouvelles” formes d’enseignement et des programmes qui sont, selon ce qui nous est rapporté, pour davantage de cohérence, “soclés” aux domaines de connaissances et de compétences :

- Domaine 1 les langages pour penser et communiquer
- Domaine 2 les méthodes et outils pour apprendre
- Domaine 3 la formation de la personne et du citoyen
- Domaine 4 les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Domaine 5 les représentations du monde et l'activité humaine

AP – Accompagnement personnalisé

L’accompagnement personnalisé est généralisé à tous les niveaux (3 heures par semaine en classe de 6^{ème} et 2 heures à chaque niveau du cycle 4). Tous les élèves sont concernés, avec un même nombre d’heures pour tous les élèves d’un même niveau de classe.

Il s’agit d’aider chaque élève à mieux prendre en compte ses acquis et son potentiel. L’AP prend appui sur la discipline de l’enseignant, mais c’est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales et faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité des acquis, faire de la méthodologie voire même du tutorat entre élèves.

L’AP réalisé en 6^{ème} notamment permet de réaliser des interventions régulières hebdomadaires en co-animation, ou selon les situations avec les mêmes moyens humains de constituer soit des groupes de besoins, soit des groupes de niveaux afin de faire de la remédiation ou de l’approfondissement et même du perfectionnement.

Il convient de veiller à participer au projet AP développé dans la classe pour le rendre visible, identifiable et compréhensible pour les élèves et les familles. C’est cette recherche de cohérence qui sera gage de réussite pour les élèves et pour vous-mêmes.

Qu’il s’agisse d’intervenir en AP fixe ou en AP mobile, dans le deux cas la référence au socle est nécessaire et majeure afin de valider progressivement les compétences au service des apprentissages et de l’exploitation des connaissances.

IL FAUT DONC AFFICHER LE PROJET AP, avec des références aux objectifs des domaines et définir, entre les intervenants, des repères de progressivité formalisés. Il s’agit pour vous de pouvoir mesurer les effets pour adapter la réponse selon le problème posé.

Ce projet AP doit permettre d’exploiter - en complément de ce qui est visé dans chaque discipline - les objectifs de connaissances et de compétences du socle développés dans chaque domaine.

EPI – Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent tous les élèves.

Ils se fondent sur des démarches de projets interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes individuelles ou collectives.

Les EPI sont articulés sur avec les disciplines et s’appuient sur les programmes. Ils permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à décloisonner les apports qu’il faut agréger, bien qu’issus des différentes disciplines.

Les EPI – au-delà des cours et des apports des disciplines – représentent un moyen alternatif et complémentaire d’atteindre les objectifs de connaissances et de compétences du socle développés dans chaque domaine.

Les huit thématiques EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) :

- | | |
|--|---|
| - Corps, Santé, bien-être et sécurité | - Culture et création artistiques |
| - Transition écologique et développement durable | - Information, communication et citoyenneté |
| - Langues et cultures de l’Antiquité | - Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales |
| - Monde économique et professionnel | - Sciences, technologie et société |

Les parcours :

- AVENIR (Arrêté du 1^{er} juillet 2015)
- CITOYEN (Circulaire n°2016-092 du 20-06-2016)
- ARTISTIQUE (Arrêté du 1^{er} juillet 2015) / Parcours d’éducation artistique et culturelle

La notion de parcours est elle aussi bien inscrite dans la mise oeuvre de la réforme.

Les parcours existaient sous des formes diverses. Ils sont à présent - ou doivent être - plus visibles et bien mis en évidence au travers de activités déjà menées et à poursuivre pour permettre aux élèves de tirer plus encore profit du collège qui est une étape fondamentale de leur parcours global de formation.

Dans chaque enseignement, chaque discipline, il y a matière et opportunité pour connecter les savoirs dispensés et les mettre en relation et au service du ‘parcours’ individuel de chaque élève pour l’aider à se placer personnellement dans le dispositif déployé au service des jeunes.

Chaque enseignant peut ainsi intervenir sur ces différents axes, avec des objectifs bien définis et délimités (car “soclés”) et permettre ainsi d’aider à chaque élève à trouver de la cohérence pour devenir le collégien attendu pour ensuite poursuivre au lycée.

Dernier axe à considérer et pas le moindre ⇒ l’évaluation non chiffrée en classe de 6^{ème} et plus globalement la nécessité de réaliser des évaluations critériées pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages au collège en veillant à se focaliser sur les méthodes, sur les connaissances et leur utilisation et non sur les résultats.

DES OUTILS... AU SERVICE DU PROJET GLOBAL & DU RENFORCEMENT DE L'IDENTITE DU COLLEGE

Une réflexion continue sur les manières d'aborder le travail pédagogique

☒ LA QUESTION de la dimension **E3D** dans la vie et l'identité du collège...



Le collège est engagé dans une démarche E3D et a obtenu le label «Excellence»

A la source, il y a une incitation nationale au sein du ministère de l'Éducation nationale avec notamment une circulaire en 2013 qui a enclenché le processus d'engagement des établissements sur les questions d'environnement. D'autres textes sont ensuite venus conforter cette nécessité de développer une culture en matière de développement durable. Beaucoup d'établissements de l'académie de Nantes sont dans cette logique et dynamique. Le collège le Haut Gesvres a développé et veille à maintenir différentes actions poursuivant ainsi sur cette voie.

Ce que nous essayons et les uns et les autres, c'est de mettre en œuvre – comme plein d'écoles, collèges et lycées – des actions aussi concrètes que possible pour aborder le monde dans sa complexité.

Les professeurs du Haut Gesvres prennent ainsi appui sur ces actions pour illustrer pour partie leurs cours lorsque cela est possible :

- Accueil de deux ruches avec une production de miel. Le modèle de fonctionnement des ruches est instructif pour les élèves.
- Création d'une mare dans le patio à proximité des ruches.
- Bibliothèque collaborative pour développer échange de livres
- Installation d'un hôtel à insectes, de nichoirs...
- Tonte naturelle avec des moutons de Ouessant
- Tri sélectif dans les salles (papiers / plastiques)
- Tri sélectif aussi au restaurant scolaire (déchets alimentaires triés) pour alimenter du compost en partenariat avec une entreprise locale qui approvisionne des horticulteurs
- Introduction de produits Bio et issus de circuits courts
- Menus végétariens une fois par semaine
- Éco-randonnée (Plogging) à chaque rentrée avec les élèves de 6^{ème} dans le cadre d'un temps d'intégration
- Création d'un Mini-Forêt

Et puis à présent nous avons nos Éco-délégués, élus dans les classes et avec lesquels nous devons définir les conditions qui vont leur permettre de faire vivre ce projet global, en proposant eux aussi de nouvelles actions donnant du sens à l'éco-citoyenneté recherchée.

Le professeur de sciences-physique notamment assume une coordination jouant ainsi un rôle de référent E3D pour l'établissement. Son action est articulée avec d'autres

☒ La prise en compte de LA QUESTION de la problématique **de l'égalité Hommes-Femmes**.

Le collège est un lieu de travail, c'est aussi un lieu de vie. Comment accompagner les élèves dans leur évolution personnelle pour intégrer cette question importante pour la société et son fonctionnement ?

Dans la continuité de la convention interministérielle du 25/11/2019 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif, le collège le Haut Gesvres a ainsi décidé de poursuivre une réflexion engagée précédemment et de s'engager plus encore pour évoquer – le plus simplement et factuellement possible - ce sujet important. Des actions spécifiques sont ainsi prévues. Le niveau 3ème est concerné par des EPI dédiés à cette problématique. Les classes de 3ème auront pour mission de produire des médias invitant à partager une réflexion autour de l'égalité hommes-femmes. Au regard du contexte de l'établissement, nous privilégions les deux axes qui s'inscrivent dans le projet d'établissement, notamment dans l'axe 1 « de l'ambition pour tous, » et de l'axe 3 « ouvrir, s'ouvrir, grandir s'épanouir » : « transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel » et « s'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation » Ces deux axes forment un tout avec trois autres objectifs notés dans la convention (piloter la politique d'égalité au plus près des élèves et des étudiantes et étudiants ; former l'ensemble des personnels à l'égalité ; lutter contre les violences sexistes et sexuelles). Le groupe de réflexion est composé de professeurs intervenant en 3ème mais il est ouvert à tous et à toutes idées ou formes d'action. Ainsi, dans cette perspective, des "fiches action" de couleur seront mises à disposition pour rendre plus lisibles les actions pédagogiques menées sur cette thématique dans toutes les classes du collège et pourquoi pas croiser nos regards et ceux des élèves sur ce thème.

☒ LA QUESTION de l'apport **des Neurosciences** dans le travail pédagogique : comment considérer les connaissances scientifiques sur la question du fonctionnement du cerveau pour accompagner les élèves ?

Le collège le Haut Gesvres a accueilli un stage de formation sur ce thème dans le cadre de la liaison inter-cycle écoles-collège.

Cette formation a permis un travail de réflexion avec les collègues du primaire et également en interne, suscitant des questions au sein des équipes sur l'opportunité de la prise en compte de ces connaissances dans le travail à développer avec les élèves au collège.

Les neurosciences font l'objet de réflexions des uns et des autres. Chacun a des connaissances. Chacun perçoit l'intérêt. Certains intègrent des aspects dans leur travail. D'autres seraient probablement intéressés de développer leurs connaissances et pratiques ...

Suite au temps de formation sur les neurosciences dans le cadre de la liaison écoles-collège, des outils ont été proposés aux participants. Ces outils sont à la disposition de tous sur le réseau pédagogique.

Cette question fait ainsi partie de l'identité même du collège le Haut Gesvres avec des modulations selon les professeurs.

Il est entendu que les neurosciences ne sont pas un dogme.

La question pédagogique est notre priorité et les neurosciences peuvent selon évolutions des connaissances apporter des solutions complémentaires secondaires pour aider les élèves et servir notre projet pédagogique.